

Mise en place du
Carton Vert en Catégories « Jeunes. »

EN 2025

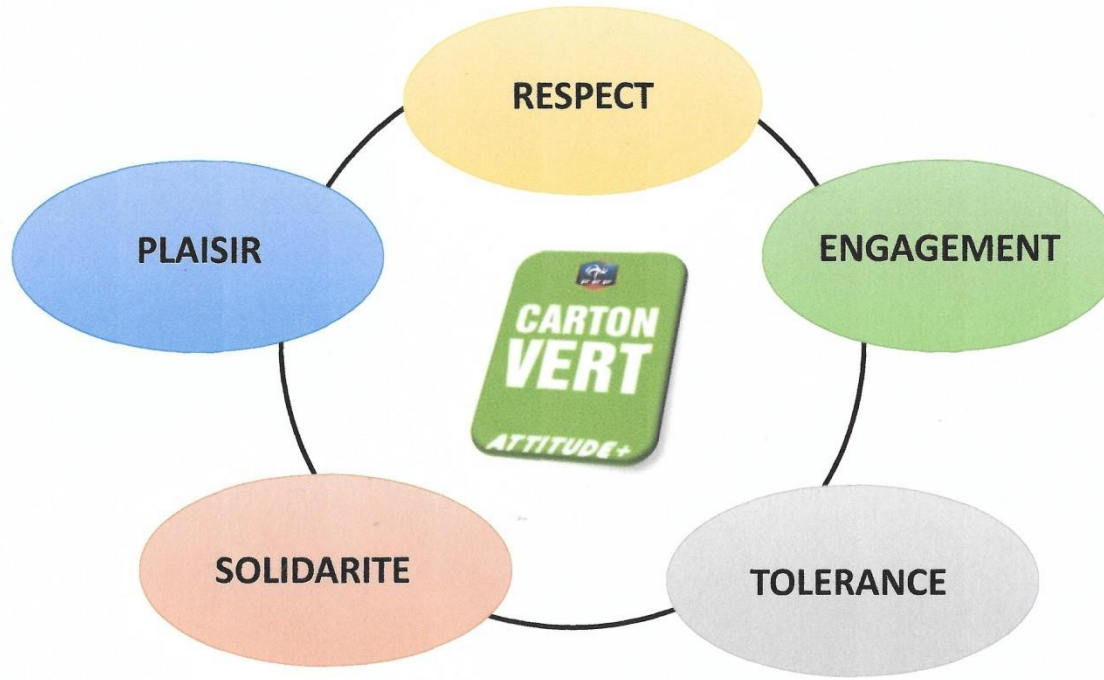
Objectifs

Valoriser les comportements exemplaires durant les rencontres

Le dispositif «Carton Vert» est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements.

Et donc récompenser les jeunes qui ont une attitude exemplaire (hors geste technique) avant, pendant et après la rencontre.

Quelles attitudes valoriser ?



Toutes les attitudes spontanées positives en lien avec les valeurs de la FFF :



PLAISIR :

Vivre avec enthousiasme et générosité son match
Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...

RESPECT :

Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe,
Reconnaître les belles actions de l'adversaire,
Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre...

ENGAGEMENT :

Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi,
Etre un capitaine exemplaire,
Continuer à jouer tout le match, même largement mené...

TOLERANCE :

Minimiser l'erreur d'un partenaire,
Accepter d'être remplacé,

SOLIDARITE :

Réconforter un coéquipier en difficulté,

14/01/2025

Mise en place

Le club accueillant :

Il est chargé de la mise en place du dispositif.

Comment se met-il en place ?

3 observateurs sont désignés : Les 2 coachs principaux et l'arbitre central (officiel ou bénévole).

L'observateur de l'équipe A se concentre sur le comportement des joueurs de l'équipe B et inversement.

L'arbitre se concentre sur le comportement des 2 équipes.

Il n'y a aucune obligation de délivrance, le carton vert est décerné uniquement dans le cadre de bonnes attitudes

Mise en place

A l'issue du match :

les lauréats reçoivent un carton vert sur lequel est inscrit leur nom.

La remise se fait dans les vestiaires en présence des acteurs du match, à minima l'arbitre central, les 2 arbitres assistants, le délégué de terrain , les 2 capitaines et les récipiendaires.

Le motif de la désignation est annoncé en s'appuyant sur les 5 valeurs « PRETS ».

Attribution:

3 cartons vert au maximum par match :

2 cartons décernés par les 2 coachs et 1 par l'arbitre central



L'arbitre de la rencontre renseigne sur la FMI le bénéficiaire ainsi que la valeur prônée, de la même manière que pour l'attribution des cartons jaunes ou rouges .

Dans Faits de match, onglet discipline

SAISIR LES FAITS DU MATCH

13/02/2017 14:28 Utilisateur : Equipe de France Féminine

Equipe de France A 0 - 0

Equipe de France A

0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 46 50 55 60 65 70 75 80 85 90

ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUR
6 CATALA Camille	Licence n° 999999992 02/07/2014
7 MAKENNA Marina	Licence n° 999999993 14/07/2014
8 NECH Louise	Licence n° 999999995 06/07/2014
10 BOULLEAU Laure	Licence n° 999999990 Non active
1 ASSELOUS Thery	Licence n° 999999991 11/07/2014

Autour de la tête

ASSELOUS Thery

Valider

2. le rajouter dans le cadre photo

3. Cliquer Carton Vert

4. Choisir entre :

- Plaisir
- Respect
- Engagement
- Tolérance
- Solidarité

5. Valider

RESERVES TECHNIQUES (0)

ES D'APRES MATCH (0)

SIGNATURES D'APRES MATCH

Le suivi

La Feuille de Match Informatisée, permettra l'enregistrement des bénéficiaires tout au long de la saison et assurera le recensement des joueuses et joueurs récompensés.

A la fin de la saison, une remise de récompense sera attribuée a la fin du championnat de sa catégorie à l'équipe ayant comptabilisé le plus grand nombre de cartons verts sur la totalité des matchs de la saison.

En cas d'égalité du nombre de cartons verts entre plusieurs joueurs(ses) à la fin de la saison, la commission compétente tranchera en tenant compte des éventuels cartons jaunes, rouges ou sanctions diverses reçus pour chaque joueur(se).